



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Angola

Question écrite n° 37560

Texte de la question

M Jean Giard attire l'attention de M le ministre des affaires étrangères sur l'importance de la prise de position de M le secrétaire d'Etat général de l'ONU se déclarant favorable à une conférence internationale destinée à aider les Angolais à faire face à l'invasion dont ils sont victimes de la part de l'Afrique du Sud. Dans cet appel, M le secrétaire général de l'ONU a jugé nécessaire qu'une aide logistique agricole, de santé et d'approvisionnement en eau potable, soit accordée à l'Angola. Il lui demande les dispositions que prendra le Gouvernement français pour répondre à cet appel et ainsi apporter son soutien à un pays qui lutte contre l'envahissement de son territoire par les troupes de Pretoria.

Texte de la réponse

Reponse. - Le Gouvernement est pleinement conscient des souffrances qu'endure le peuple angolais, du fait d'une guerre civile ayant donné lieu à de multiples ingérences étrangères. La récente visite qu'il a effectuée en Angola a fourni au ministre des affaires étrangères une occasion privilégiée de témoigner de la disponibilité de la France à agir en faveur du rétablissement de la paix en Afrique australe et, notamment, en Angola. Cette détermination a été illustrée, récemment, par l'appui apporté par le Gouvernement français aux deux résolutions successives du conseil de sécurité de l'organisation des Nations-Unies (602 et 606), condamnant l'intervention militaire sud-africaine en Angola et exigeant de Pretoria le retrait immédiat de ses troupes. La France n'a également pas ménagé ses efforts en matière d'aide humanitaire. C'est ainsi que, durant les huit derniers mois, ont été acheminées à Luanda des aides médicales d'urgence, destinées, notamment, à lutter contre une épidémie de choléra et à fournir des prothèses aux nombreux invalides, ainsi que des aides alimentaires, constituées de céréales et de la fourniture de plusieurs véhicules de transport. Il convient d'ajouter à cela une augmentation régulière de notre aide publique au développement et de notre coopération financière avec l'Angola. Ceci a permis la mise en œuvre de plusieurs projets, instamment demandés par les autorités angolaises : tels la remise en état du système de production et de traitement de l'eau à Luanda, ou le développement de l'agriculture vivrière dans la province méridionale de Huila.

Données clés

Auteur : [M. Giard Jean](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37560

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 mars 1988, page 933

Réponse publiée le : 2 mai 1988, page 1827